

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

Band: 70 (1987)

Artikel: Avenches, Aux Conches-Dessous : investigations en 1985-1986

Autor: Morel, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-117077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jacques Morel

Avenches, Aux Conches-Dessous. Investigations en 1985–1986

CN 1185, 570 290/193 020.

Les campagnes de fouilles et sondages entre l'automne 1985 et l'automne 1986 dans les quartiers d'habitation nord-est de la ville romaine, sis entre l'axe routier antique passant par la porte du Nord-Est et la partie nord de l'enceinte ont mis au jour les portions orientales des insulae 12 et 18 ainsi que les vestiges d'un quartier régulier non encore répertorié. Des travaux d'édilité sur une longueur de 300 m nous ont permis d'établir une coupe transversale de trois insulae (6, 12 et 18) et d'une partie des faubourgs septentrionaux. Ces quartiers, aménagés en terrasses régulières vers le nord en raison d'une dénivellation sensible du terrain dans cette direction, ont été inclus dans les différentes phases d'urbanisation qu'a connues Aventicum.

L'analyse des nombreux vestiges permet de saisir non seulement le développement de l'habitat mais aussi les techniques mises en oeuvre par les bâtisseurs au cours des trois premiers siècles de notre ère. Ces découvertes viennent contribuer à l'établissement d'une typologie de la construction dans l'Helvétie romaine.

Aucune trace d'occupation pré- ou protohistorique n'a été décelée.

Les restes de maisons des premiers quartiers sont apparus au sommet du terrain naturel sous la forme de sols de terre battue et graviers, de foyers de cuisine en dalles de terre cuite et de murs en brique crue (adobe) avec ossature de bois (système à colombages). Ces murs comportaient des solins de boulets morainiques et d'argile à l'exception d'un seul dont les briques reposaient à même le sol. Celle-ci étaient liées à l'argile et possédaient des dimensions, variables selon les murs, s'apparentant à celles préconisées par Vitruve: 30 x 15 cm (lydienne), 30 x 30 cm (tetradoron) ou encore 40 x 30 cm. Toutes possédaient une épaisseur variant entre 6 et 10 cm.

La surface habitée lors de cette première occupation était relativement restreinte et les nombreuses cours aux sols de cailloutis étaient réservées aux activités domestiques et artisanales signalées par la présence de foyers et de dépotoirs ainsi que par l'installation, dans l'une de celle-ci, d'un puits maçonné en pierres calcaires du Jura.

La mise en place de ces premiers quartiers, inscrits dans le plan orthogonal de la ville, semble se situer dans la première moitié du 1er s. apr. J.-C., sous Tibère probablement, selon le mobilier céramique et numismatique récolté.

Un premier programme de grandes transformations de ces quartiers est survenu aux environs de l'an 45, date qui

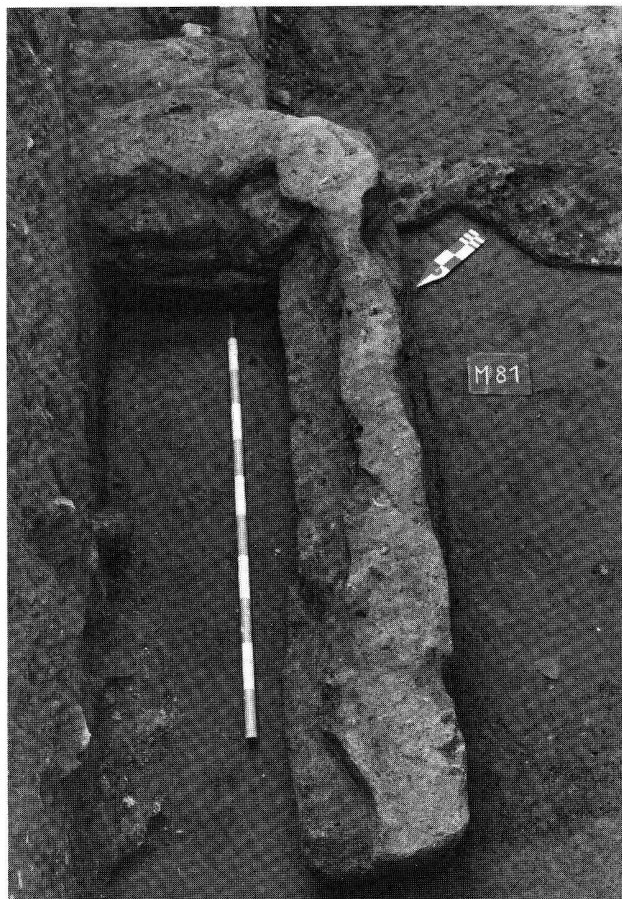


Fig. 1. Avenches VD, Aux Conches-Dessous: Insula 12: Vestiges d'un angle de mur en brique crue des maisons des premiers quartiers. Première moitié du 1er siècle apr. J.-C.

nous est fournie par l'analyse dendrochronologique des pilotis implantés sous certains murs des nouvelles maisons.

Après un rehaussement général de 50 cm environ des niveaux de circulation à l'aide des matériaux de démolition des premières habitations et de remblais sableux rapportés du lac, des sols en dur équipaient les salles d'habitat plus spacieuses, de 8 x 5 m pour les plus grandes, séparées par de minces parois (15 cm) en brique crue associée à une ossature de bois (poteaux verticaux et sablières de fondation) reposant sur des solins de boulets et de dalles calcaires. Les murs porteurs et ceux de façade étaient pourvus de soubassements en pierres maçonnées jusqu'au niveau des sols tandis que l'élévation était à pans de bois hourdés de briques crues avec des poutres verticales venant s'en-



Fig. 2. Avenches VD, Aux Conches-Dessous: Insula 12: Vue d'ensemble des fouilles d'une domus; au premier plan, les fours métallurgiques installés dans les quartiers d'habitation vers le milieu du 3^e siècle apr. J.-C.

castrer dans les soubassements maçonnés. De nombreux fragments et plaques d'enduit mural peint, striés au revers et qui décoraient ces parois, ont été retrouvés dans les couches de démolition de cet état.

Les fouilles minutieuses d'une de ces domus de 35 x 25 m ont permis d'en saisir son organisation spatiale: La partie avant, dotée d'une cuisine centrale avec foyers et ceinte de couloirs et de pièces dont certaines avec foyer, donnait sur un portique bordant le cardo large de 7,5 m. Les salles arrières de la domus encadraient un jardin à péristyle de 21 x 6 m avec une allée centrale et un portique à colonnade en molasse dont une vingtaine d'éléments (bases, tambours, chapiteaux) ont été retrouvés démantelés sur le sol d'une cour joutant l'habitat. A l'origine, cette colonnade devait reposer sur des hypobases en molasse également, de 3 m d'interaxe, encastrées dans le mur de stylobate du péristyle. Ces dés étaient pourvus d'encoches destinées à recevoir les tenons des poutres horizontales disposées au sommet du stylobate sans doute en rapport avec une balustrade en bois. Les fûts retrouvés avaient 50 cm de diamètre et portaient des stries marquant l'empreinte d'un stucage.

Si les deux premières phases se caractérisent par une architecture essentiellement de terre, la troisième occupation se distingue par une architecture de pierres maçonnées pour les besoins de laquelle il y a eu importation massive de pierres calcaires jaunes du pied du Jura.

Ce changement important du paysage architectural de ces quartiers fait partie d'un vaste programme visant à l'expansion de la ville romaine dans la deuxième moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. et correspond au nouvel essor qu'a pris Aventicum à l'époque flavienne.

Ces transformations, observées sur l'ensemble des zones fouillées, se traduisent par un rehaussement des niveaux de circulation avec la mise en remblai de la démolition de l'état précédent et par un agrandissement des nouvelles domus dotées de sols en béton de chaux et de murs maçonnés. Certains d'entre eux ont été érigés sur des pilotis dont la date d'abattage se situe aux alentours de 75 apr. J.-C. selon l'analyse dendrochronologique. C'est à cette phase, également, que se rattache l'édification d'un nouveau quartier à l'emplacement d'anciens faubourgs entre l'insula 12 et la route menant au port. Cette expansion nord de la ville a eu pour incidence, dans l'insula 12

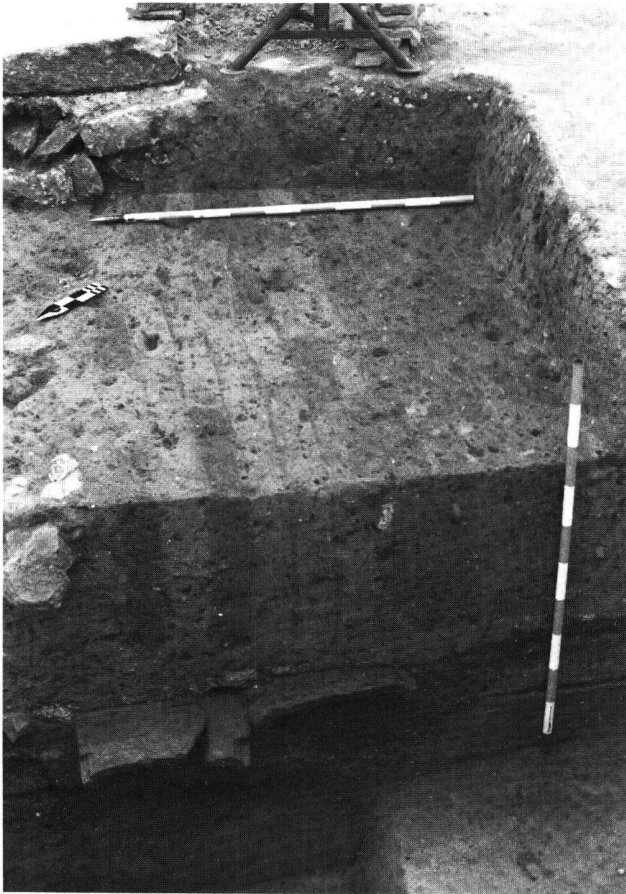


Fig. 3. Avenches VD, Aux Conches-Dessous: Insula 12: Pan de mur en brique crue effondré sur un foyer de cuisine. Ces briques se distinguent les unes des autres grâce à leur jointoyage argileux plus organique et de coloration plus foncée. Milieu du 1er siècle apr. J.-C.



Fig. 4. Avenches VD, Aux Conches-Dessous: Insula 12: Foyer de cuisine en dalles de terre cuite avec les restes de la paroi semi-circulaire de sa cheminée. Première moitié du 1er siècle apr. J.-C.

du moins, une correction de 5° vers le nord du plan des nouvelles constructions.

Ces quartiers semblent avoir persisté jusque dans le courant du 3e s. apr. J.-C. sans connaître de mises en oeuvre de grands chantiers. Les transformations qui jalonnent l'affectation de ces bâtiments sont locales, s'agissant soit de réfections d'entretien (reprises de mur, réfections de sols...), soit de réaménagements à caractère plus luxueux pour certaines pièces comme l'installation de salles hypocaustées (bains, chauffage), de mosaïques et de nouveaux revêtements pariétaux dont un stucé avec un décor architectural cannelé représentant des colonnettes subdivisant la paroi en panneaux et interpanneaux.

Vers le milieu du 3e s. apr. J.-C., sans pouvoir le préciser, plusieurs installations sont venues bouleverser l'organisation de ces quartiers. Une partie a été désaffectée et transformée en zones artisanales comme en témoigne la découverte d'une aire de 2.50 m de côté, réservée à l'activité métallurgique, semi-enterrée et ceinte d'une gaine de quarts de tegula régulièrement disposés à l'intérieur de laquelle ont été retrouvés les restes de fours d'artisans, des bronziers très probablement, d'après les scories et les

nombreuses poussières de bronze retrouvées. Seule a été conservée l'infrastructure de trois fours disposés en batterie avec double paroi de tegulae posées de chant et des ouvertures pour des imbrices faisant office de canaux



Fig. 5. Avenches VD, Aux Conches-Dessous: Insula 12: Eléments provenant de la colonnade en molasse d'un péristyle et qui ont été déposés en vrac sur le sol d'une cour voisine de la domus. Milieu du 1er siècle apr. J.-C.

d'écoulement et qui recevaient le métal en fusion déversé alors dans des creusets placés à l'embout de ces canaux. De nombreux fragments de tuyère ont été retrouvés en réemploi dans les parois de ces fours indiquant la construction de plusieurs fours successifs dans cette aire de travail qui était associée à un réseau de canalisations et à une citerne pour l'approvisionnement en eau des artisans.

Les nombreuses activités agricoles post-romaines ont malheureusement perturbé la partie supérieure du sous-sol archéologique, empêchant de déceler une éventuelle occupation du site au 4e s. apr. J.-C., occupation qui n'est

toujours pas attestée à Avenches. L'élaboration des données du terrain ainsi que l'étude du mobilier céramique, actuellement en cours, permettront peut-être d'affiner la chronologie de l'abandon de ces quartiers.

Jacques Morel
Le Suchet 1
1604 Puidoux

Investigations: J. Morel – MHA VD – Fondation Pro Aventico
Objets, documentation: Fondation Pro Aventico
Photos: J. Morel

Franz B. Maier

Eine frühe Westfront des Legionslagers von Vindonissa

Vor seinem Ausbau in Stein weist das Legionslager Vindonissa grob betrachtet 2 Holzbauphasen auf:

1. die älteren sogenannte «schrägen» Holzbauten (hier zudem in eine 1. und 2. Etappe gegliedert), die wenig anders orientiert sind als die Steinbauten, und
2. die jüngeren sogenannte «geraden» Holzbauten, die als direkte Vorgänger der Steinbauten gleich orientiert sind wie diese¹.

Die älteren «schrägen» Holzbauten werden im Norden durch den West-Ost verlaufenden Spitzgraben A-A' (Abb. 1) begrenzt. Er ist 5 – 6 m breit und 1,8 – 2,4 m tief²; der zugehörige Wall ist nicht eindeutig erfasst. Mit dem Ausbau der jüngeren «geraden» Holzbauten wurde dieser Graben aufgefüllt und das Lager bis an die Hangkante nach Norden erweitert oder verschoben.

Seit 1981 arbeitet die Aargauische Kantonsarchäologie beinahe jährlich im Rahmen einer grossflächigen Rettungsgrabung im Nordwestteil des Legionslagers Vindonissa (Abb. 1). Die Ausgrabung ist noch nicht abgeschlossen, weshalb diese Mitteilung bloss den Charakter eines Vorberichtes haben kann.

Ein Hauptaugenmerk galt natürlich dem West-Ost verlaufenden Spitzgraben A-A' (Abb. 1). Als Neuentdeckung zeigte sich bei der laufenden Ausgrabung eine Nord-Süd verlaufende Befestigung B-B' (Abb. 4), die im Norden nach Osten umbiegt und wohl in die West-Ost verlaufende Befestigung A-A' mündet. Die neuentdeckte Befestigung wurde fassbar in Form von zwei parallel laufenden Pfostengräbchen mit einem mittleren Abstand von 2,4 m/8 Fuss. Darin fanden sich gegenständig angeordnet in regelmässigen Abständen von rund 1,2 m/4 Fuss viereckige Pfostenegative mit den Seitenmassen von 15 x 18 – 17 x 22 cm (Abb. 2). Darüber müssen wir also eine Holzerdemauer rekonstruieren. Dieser Holzerdemauer ist ein ein-

facher Spitzgraben von 3 – 3,5 m Breite und 1,5 – 1,7 m Tiefe direkt vorgelagert (Abb. 3).

Wie fügt sich diese einfache Befestigung in unser Gesamtbild des Legionslagers ein?

Wir haben damit die westliche Begrenzung einer 1. Etappe des frühen Legionslagers mit den «schrägen» Holzbauten vor uns, das dann in einer 2. Etappe nach Westen erweitert wurde (Abb. 4). Ein erster grossflächiger Vergleich der Keramik durch Martin Hartmann bestätigt diese Entwicklung. (Die Breite des Ausbaus für die 2. Etappe ist noch unbekannt; die Erweiterung um eine Scamnum-/Kasernen-Tiefe wäre naheliegend.) – Die Befestigung B-B' bildet zusammen mit dem Vorgänger des West-Ost verlaufenden Spitzgrabens A-A' die Nordwestecke B'-B-A' (Abb. 4) des frühesten Legionslagers von Vindonissa.

Diese 1. Etappe der frühen «schrägen» Holzbauphase könnte die Diskussion um das Gründungsdatum des Legionslagers Vindonissa wiederaufleben lassen. Dazu kann hier aber kein neuer wesentlicher Beitrag geleistet werden. Unseres Erachtens besteht kein neues zwingendes Argument, das Gründungsdatum früher anzusetzen: Fundmaterial aus Grabungen im Inneren des Lagerbereichs – auch der 1. Etappe – liegt ja längst in grosser Zahl vor. Dagegen darf kaum unerwähnt bleiben, dass die Ausgrabung, die die Grundlagen lieferte für die Arbeit «Die Keramik der XIII. Legion aus Vindonissa»³, leider bereits ausserhalb dieser Befestigung liegt und somit wohl erst die spätere Frühphase der 2. Etappe repräsentiert.

Die neuentdeckte Befestigung bildet den Anstoss für einen spekulativen Ausblick oder eine Arbeitshypothese, deren einzelne Punkte gelegentlich kontrolliert werden könnten: